

## ÉTATS ANNEXÉS

Etat A. — Tableau, par service et par chapitre, des crédits ouverts pour l'exercice 1954 au titre des dépenses ordinaires.

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT des crédits.	CHAPITRES	SERVICES	MONTANT des crédits.
		Milliers de francs.			Milliers de francs.
	<b>Education nationale.</b>				
	<b>TITRE III. — MOYENS DES SERVICES</b>				
	<b>1<sup>re</sup> partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité.</b>				
31-01	Administration centrale. — Rémunérations principales .....	559.386	31-74	Arts et lettres. — Mobilier national et manufactures nationales. — Salaires et accessoires de salaires des personnels ouvriers rémunérés sur la base du commerce et de l'industrie .....	6.922
31-02	Administration centrale. — Indemnités et allocations diverses .....	78.743	31-75	Arts et lettres. — Musées. — Rémunérations principales .....	246.339
31-03	Personnel du compte spécial d'achats et cessions des matériels des établissements relevant de l'éducation nationale .....	410.000	31-76	Arts et lettres. — Conservatoires nationaux. — Rémunérations principales .....	130.346
31-11	Universités. — Observatoires et institut de physique du globe. — Rémunérations principales .....	3.291.400	31-77	Arts et lettres. — Indemnités et allocations diverses .....	56.408
31-12	Universités et observatoires. — Indemnités et allocations diverses .....	326.052	31-81	Architecture. — Rémunérations principales .....	359.914
31-13	Ecoles normales supérieures. — Rémunérations principales .....	222.272	31-82	Architecture. — Indemnités et allocations diverses .....	22.932
31-14	Grands établissements d'enseignement supérieur. — Institut de France. — Académie de médecine. — Rémunérations principales .....	436.929	31-83	Architecture. — Salaires et accessoires de salaires des personnels rémunérés sur la base du commerce et de l'industrie .....	26.972
31-15	Grands établissements d'enseignement supérieur. — Ecoles normales supérieures. — Institut de France. — Académie de médecine. — Indemnités et allocations diverses .....	404.493	31-91	Indemnités résidentielles .....	24.253.484
31-16	Enseignement supérieur. — Personnels techniques. — Rémunérations principales .....	309.835	31-92	Services communs. — Inspection générale et administration académique. — Rémunérations principales .....	2.230.000
31-21	Lycées et collèges. — Rémunérations principales .....	25.003.029	31-93	Services communs. — Inspection générale et administration académique. — Indemnités et allocations diverses .....	86.342
31-22	Lycées et collèges. — Indemnités et allocations diverses .....	1.393.141	31-94	Application de la réglementation relative aux fonctionnaires suspendus de leurs fonctions. Hygiène scolaire et universitaire. — Rémunérations et vacations du personnel médical et social .....	800
31-31	Ecoles normales primaires. — Rémunérations principales .....	3.244.489	31-95	Améliorations de la situation de la fonction enseignante .....	559.825
31-32	Ecoles normales primaires. — Indemnités et allocations diverses .....	201.625	31-96		Mémoire.
31-34	Ecoles primaires élémentaires. — Rémunérations principales .....	88.163.834		<b>Total pour la 1<sup>re</sup> partie .....</b>	<b>172.288.598</b>
31-35	Ecoles primaires élémentaires. — Indemnités et allocations diverses .....	161.734		<b>3<sup>e</sup> partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.</b>	
31-37	Ecoles nationales de perfectionnement. — Rémunérations principales .....	404.754	33-01	Prestations et versements obligatoires .....	44.495.823
31-38	Ecoles nationales de perfectionnement. — Indemnités et allocations diverses .....	9.047	33-02	Prestations et versements facultatifs .....	198.886
31-39	Ecoles nationales réservées aux enfants de parents exerçant des professions nomades ou de familles dispersées. — Rémunérations principales .....	8.475		<b>Total pour la 3<sup>e</sup> partie .....</b>	<b>44.694.709</b>
31-41	Conservatoire national des arts et métiers. — Rémunérations principales .....	157.454		<b>4<sup>e</sup> partie. — Matériel et fonctionnement des services.</b>	
31-42	Conservatoire national des arts et métiers. — Indemnités et allocations diverses .....	12.583	34-01	Administration centrale. — Remboursement de frais .....	42.684
31-43	Conservatoire national des arts et métiers. — Salaires du personnel ouvrier .....	22.624	34-02	Administration centrale. — Matériel .....	400.652
31-44	Etablissements publics d'enseignement technique. — Rémunérations principales .....	45.660.044	34-03	Relations universitaires avec l'étranger et la France d'outre-mer. — Matériel et remboursement de frais .....	9.360
31-45	Etablissements publics d'enseignement technique. — Indemnités et allocations diverses .....	719.276	34-11	Enseignement supérieur. — Remboursement de frais .....	47.221
31-51	Jeunesse et sports. — Rémunérations principales .....	2.828.664	34-12	Enseignement supérieur. — Matériel .....	53.842
31-52	Jeunesse et sports. — Indemnités et allocations diverses .....	190.565	34-21	Enseignement du second degré. — Remboursement de frais .....	469.082
31-61	Bibliothèques. — Rémunérations principales .....	485.436	34-22	Enseignement du second degré. — Formation pédagogique du personnel .....	488.819
31-62	Bibliothèques. — Indemnités et allocations diverses .....	44.212	34-23	Enseignement du second degré. — Bibliothèques et matériel scolaire .....	119.000
31-63	Bibliothèques. — Salaires et accessoires de salaires des personnels rémunérés sur la base du commerce et de l'industrie .....	7.849	34-31	Enseignement du premier degré. — Remboursement de frais .....	539.074
31-65	Archives de France. — Rémunérations principales .....	454.829	34-32	Enseignement du premier degré. — Matériel .....	326.000
31-66	Archives de France. — Indemnités et allocations diverses .....	40.639	34-33	Ecoles nationales de perfectionnement. — Matériel .....	49.900
31-71	Inspection des arts et des lettres. — Rémunérations principales .....	44.143	34-41	Enseignement technique. — Remboursement de frais .....	430.788
31-72	Arts et lettres. — Enseignement artistique. — Rémunérations principales .....	452.844	34-42	Enseignement technique. — Matériel .....	288.801
31-73	Arts et lettres. — Mobilier national et manufactures nationales des Gobelins et de Beauvais et manufacture nationale de Sèvres. — Rémunérations principales .....	469.870	34-51	Jeunesse et sports. — Remboursement de frais .....	241.893
			34-52	Jeunesse et sports. — Matériel .....	218.879
			34-53	Contrôle médical des activités physiques et sportives. — Rééducation physique .....	48.706
			34-61	Bibliothèques. — Remboursement de frais .....	7.622
			34-62	Bibliothèques. — Matériel .....	100.164
			34-63	Archives de France. — Remboursement de frais .....	6.664
			34-64	Archives de France. — Matériel .....	23.760

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT des crédits.	CHAPITRES	SERVICES	MONTANT des crédits.
		Milliers de francs.			Milliers de francs.
34-71	Arts et lettres. — Remboursement de frais.	28.816	36-72	Arts et lettres. — Musées. — Subventions diverses	65.032
34-72	Arts et lettres. — Enseignement et production artistiques. — Matériel.	113.073	36-73	Arts et lettres. — Enseignement de la musique et de l'art dramatique. — Subventions	88.841
34-73	Arts et lettres. — Musées. — Matériel.	102.959	36-74	Théâtres nationaux.	1.567.187
34-74	Arts et lettres. — Célébrations et commémorations officielles.	40.000		Total pour la 6 <sup>e</sup> partie.	17.005.057
34-81	Architecture. — Remboursement de frais.	83.115		7 <sup>e</sup> partie. — Dépenses diverses.	
34-82	Architecture. — Matériel.	97.711			
34-83	Service du droit d'entrée dans les musées et monuments de l'Etat.	Mémoire.	37-41	Application de la loi du 30 octobre 1946 sur la prévention et la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles aux élèves des écoles publiques d'enseignement technique et des centres d'apprentissage	32.000
34-91	Dépenses de locations et de réquisitions.	217.149	37-91	Frais de justice et de réparations civiles.	69.350
34-92	Achat et entretien du matériel automobile.	50.496	37-92	Emploi de fonds provenant de legs ou de donations	Mémoire.
34-93	Remboursements à diverses administrations.	117.198		Total pour la 7 <sup>e</sup> partie.	101.350
34-94	Hygiène scolaire et universitaire. — Remboursement de frais.	60.505		8 <sup>e</sup> partie. — Dépenses rattachées à des exercices antérieurs.	
34-95	Hygiène scolaire et universitaire. — Matériel.	115.290	38-91	Dépenses des exercices périmés non frappées de déchéance (moyens des services).	Mémoire.
34-96	Documentation	166.164	38-92	Dépenses des exercices clos (moyens des services)	Mémoire.
34-97	Entretien des élèves professeurs de l'enseignement	1.289.314		Total pour la 8 <sup>e</sup> partie.	Mémoire.
	Total pour la 4 <sup>e</sup> partie.	5.194.881		RECAPITULATION	
	5 <sup>e</sup> partie. — Travaux d'entretien.		1 <sup>re</sup> partie. — Personnel. — Rémunérations d'activité	172.288.598	
35-31	Ecoles nationales de perfectionnement. — Travaux d'entretien.	9.500	2 <sup>e</sup> partie. — Personnel en activité et en retraite. — Charges sociales.	14.694.709	
35-41	Enseignement technique. — Travaux d'entretien	97.000	3 <sup>e</sup> partie. — Matériel et fonctionnement des services	5.194.881	
35-51	Jeunesse et sports. — Travaux d'aménagement, d'entretien et de grosses réparations	159.100	5 <sup>e</sup> partie. — Travaux d'entretien.	4.883.524	
35-61	Bibliothèques. — Participation aux frais d'aménagement des bibliothèques municipales.	40.685	6 <sup>e</sup> partie. — Subventions de fonctionnement.	17.005.057	
35-71	Arts et lettres. — Travaux de décoration.	6.999	7 <sup>e</sup> partie. — Dépenses diverses.	101.350	
35-81	Monuments historiques. — Entretien. — Conservation et remise en état.	1.075.388	8 <sup>e</sup> partie. — Dépenses rattachées à des exercices antérieurs.	Mémoire.	
35-82	Bâtimens civils et palais nationaux. — Entretien, aménagement et restauration.	1.979.153		Total pour le titre III.	214.168.119
35-83	Immeubles diplomatiques et consulaires. — Travaux	111.100		TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES	
35-84	Service des eaux et fontaines de Versailles. Marly et Saint-Cloud. — Travaux.	165.999		3 <sup>e</sup> partie. — Action éducative et culturelle.	
35-85	Dépenses de restauration et de rénovation du domaine national de Versailles.	365.900	43-01	Subventions aux services de documentation et d'orientation scolaire et universitaire.	53.585
35-91	Protection des trésors artistiques et historiques nationaux.	Mémoire.	43-02	Centre national de la recherche scientifique. — Expéditions scientifiques.	50.000
	Total pour la 5 <sup>e</sup> partie.	4.883.524	43-03	Relations universitaires avec l'étranger et la France d'outre-mer. — Subventions.	71.876
	6 <sup>e</sup> partie. — Subventions de fonctionnement.		43-11	Enseignement supérieur. — Bourses. — Remboursement aux universités et aux facultés du montant des exonérations de droits accordées par l'Etat. — Participation de l'Etat aux dépenses d'impression des thèses de doctorat. — Prêts d'honneur.	3.316.550
36-01	Centre national de la recherche scientifique.	3.961.208	43-21	Enseignement du second degré. — Aide aux internats.	375.000
36-11	Universités et observatoires. — Subventions pour frais généraux. — Travaux d'entretien et renouvellement du matériel.	3.305.761	43-31	Enseignement du premier degré. — Œuvres complémentaires de l'école.	144.185
36-12	Subvention au palais de la Découverte, à la fondation nationale des sciences politiques et à la fondation Thiers.	123.264	43-32	Ecoles nationales de perfectionnement. — Enfance inadaptée. — Entretien et trousseau des élèves.	67.500
36-13	Subventions aux grands établissements d'enseignement supérieur et aux fondations de l'Institut de France.	216.054	43-41	Enseignement technique. — Bourses et trousseaux	5.025.369
36-21	Enseignement du second degré. — Lycées. — Matériel	1.862.999			
36-22	Enseignement du second degré. — Subventions aux établissements privés.	69.971			
36-41	Conservatoire national des arts et métiers. — Contribution aux dépenses de fonctionnement	42.761			
36-42	Enseignement technique. — Subventions aux établissements publics.	3.715.000			
36-43	Subvention à l'établissement de formation professionnelle de l'industrie aéronautique.	284.006			
36-44	Enseignement technique. — Subventions à divers établissements et instituts.	252.899			
36-45	Subventions en faveur des centres facultatifs d'orientation professionnelle.	19.400			
36-46	Enseignement technique. — Encouragement professionnel	972.330			
36-51	Sports scolaires et universitaires. — Subventions	162.322			
36-61	Bibliothèques. — Fonctionnement et encouragements divers.	263.009			
36-71	Arts et lettres. — Enseignement et production artistiques. — Subventions diverses.	62.059			

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT des crédits.
		Milliers de francs.
43-42	Enseignement technique. — Prix et récompenses .....	43.000
43-43	Enseignement technique. — Aide aux internes .....	47.400
43-44	Enseignement technique. — Prêts d'honneur.	29.778
43-51	Jeunesse et sports. — Etablissements d'enseignement. — Bourses .....	53.379
43-52	Jeunesse et sports. — Développement de l'éducation populaire et des activités éducatrices et culturelles .....	251.350
43-53	Jeunesse et sports. — Développement des sports, des activités physiques dans les milieux du travail et des activités de plein air .....	425.617
43-54	Activités de jeunesse. — Fonctionnement, équipement, formation de cadres .....	115.200
43-61	Bibliothèques. — Bourses .....	400
43-71	Arts et lettres. — Bourses .....	83.683
43-72	Arts et lettres. — Commandes artistiques et acquisitions d'œuvres d'art .....	65.980
43-73	Arts et lettres. — Spectacles. — Musique. — Lettres. — Subventions .....	317.035
43-81	Architecture. — Subventions diverses .....	21.220
43-91	Bourses nationales .....	6.298.419
43-93	Bourses de voyage .....	16.000
	<b>Total pour la 3<sup>e</sup> partie .....</b>	<b>16.869.226</b>
	<i>6<sup>e</sup> partie. — Action sociale. Assistance et solidarité.</i>	
46-11	Œuvres sociales en faveur des étudiants .....	1.359.880
46-91	Assistance culturelle .....	30.096
	<b>Total pour la 6<sup>e</sup> partie .....</b>	<b>1.399.976</b>
	<i>7<sup>e</sup> partie. — Action sociale. — Prévoyance.</i>	
47-11	Contribution de l'Etat au régime de sécurité sociale des étudiants .....	768.926
47-12	Contribution forfaitaire de l'Etat aux charges d'enseignement et de recherche médicale .....	240.000
47-51	Camps et colonies, maisons familiales de vacances, communauté d'enfants .....	780.000
47-91	Hygiène scolaire et universitaire. — Subventions .....	28.999
	<b>Total pour la 7<sup>e</sup> partie .....</b>	<b>1.817.925</b>
	<i>8<sup>e</sup> partie. — Dépenses rattachées à des exercices antérieurs.</i>	
48-91	Dépenses des exercices périmés non frappées de déchéance (interventions publiques) .....	Mémoire.
48-92	Dépenses des exercices clos (interventions publiques) .....	Mémoire.
	<b>Total pour la 8<sup>e</sup> partie .....</b>	<b>Mémoire.</b>
	<b>RECAPITULATION</b>	
	3 <sup>e</sup> partie. — Action éducative et culturelle .....	16.869.226
	6 <sup>e</sup> partie. — Action sociale. — Assistance et solidarité .....	1.399.976
	7 <sup>e</sup> partie. — Action sociale. — Prévoyance .....	1.817.925
	8 <sup>e</sup> partie. — Dépenses rattachées à des exercices antérieurs .....	Mémoire.
	<b>Total pour le titre IV .....</b>	<b>20.077.127</b>
	<b>Total pour l'état A .....</b>	<b>234.215.216</b>

Etat B. — Tableau. par service et par chapitre, des autorisations de programme accordées et des crédits de paiement ouverts pour l'exercice 1954, au titre des dépenses en capital.

CHAPITRES	SERVICES	AUTORISATIONS de programme.	CRÉDITS de paiement.
		Milliers de francs.	
	<b>Education nationale.</b>		
	<b>TITRE V. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ÉTAT</b>		
	<i>5<sup>e</sup> partie. — Logement et urbanisme</i>		
55-90	Service des eaux de Versailles, Marly et Saint-Cloud. — Equipement .....	330.000	140.000
	<i>6<sup>e</sup> partie. — Equipement culturel et social.</i>		
56-10	Etablissements d'enseignement supérieur. — Equipement .....	210.000	295.000
56-15	Etablissements d'enseignement supérieur. — Equipement (plan quinquennal) .....	920.000	315.000
56-20	Etablissements du second degré appartenant à l'Etat. — Equipement .....	160.000	1.992.000
56-21	Etablissements du second degré appartenant à l'Etat. — Equipement (loi de programme) .....	3.405.000	1.264.000
56-25	Etablissements du second degré appartenant à l'Etat. — Equipement (plan quinquennal) .....	3.417.000	1.060.000
56-40	Ecoles nationales et établissements d'enseignement technique. — Equipement .....	405.000	1.926.000
56-11	Ecoles nationales et établissements d'enseignement technique. — Equipement (loi de programme) .....	2.230.000	860.000
56-42	Centres d'apprentissage. — Equipement .....	590.000	3.632.000
56-43	Centres d'apprentissage. — Equipement (loi de programme) .....	4.010.000	1.325.000
56-45	Ecoles nationales et établissements d'enseignement technique. — Equipement (plan quinquennal) .....	798.000	330.000
56-46	Centres d'apprentissage. — Equipement (plan quinquennal) .....	3.812.000	1.246.000
56-50	Etablissements d'éducation physique et sportive. — Equipement .....	295.000	257.000
56-70	Manufactures nationales, mobilier national et écoles d'art nationales. — Equipement en matériel .....	Mémoire.	Mémoire.
56-72	Musées nationaux. — Travaux d'équipement .....	170.000	486.000
56-80	Monuments historiques. — Restauration et réparation de dommages de guerre .....	1.075.000	1.397.000
56-82	Bâtiments civils et palais nationaux. — Travaux d'équipement .....	1.502.000	654.000
56-90	Frais d'études et de contrôle des travaux d'équipement .....	39.000	36.000
	<b>Totaux pour la 6<sup>e</sup> partie .....</b>	<b>22.566.000</b>	<b>16.776.000</b>
	<i>7<sup>e</sup> partie. — Equipements administratifs et divers.</i>		
57-60	Extension des archives nationales .....	Mémoire.	Mémoire.
57-80	Construction d'immeubles nécessaires au fonctionnement des administrations et services publics de l'Etat .....	715.000	840.000
57-99	Dépenses des exercices périmés non frappées de déchéance .....	Mémoire.	Mémoire.
	<b>Totaux pour la 7<sup>e</sup> partie .....</b>	<b>715.000</b>	<b>840.000</b>
	<b>Totaux pour le titre V .....</b>	<b>23.613.000</b>	<b>17.756.000</b>

CHAPITRES	SERVICES	AUTORI-	CREDITS
		SATIONS de programme.	de payement.
		Milliers de francs.	
	TITRE VI. — INVESTISSEMENTS EXECUTES AVEC LE CONCOURS DE L'ETAT		
	A. — SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		
	6 <sup>e</sup> partie. — <i>Equipement culturel et social.</i>		
66-10	Subvention d'équipement au centre national de la recherche scientifique.	1.560.000	546.000
66-12	Subventions d'équipement aux universités et établissements d'enseignement supérieur .....	2.563.000	3.547.000
66-13	Subventions d'équipement aux universités et établissements d'enseignement supérieur (loi de programme).	5.430.000	673.000
66-15	Subventions d'équipement aux universités et établissements d'enseignement supérieur (plan quinquennal).	485.000	508.000
66-20	Subventions d'équipement aux établissements du second degré n'appartenant pas à l'Etat .....	1.277.000	1.804.000
66-21	Subventions d'équipement aux établissements du second degré n'appartenant pas à l'Etat (loi de programme) .....	1.334.000	590.000
66-25	Subventions d'équipement aux établissements du second degré n'appartenant pas à l'Etat (plan quinquennal) .....	1.588.000	1.161.000
66-30	Subventions d'équipement pour les établissements du premier degré .....	3.790.000	22.286.000
66-34	Subventions d'équipement pour les établissements du premier degré (loi de programme) .....	8.000.000	5.061.000
66-35	Subventions d'équipement pour les établissements du premier degré (plan quinquennal) .....	12.300.000	3.337.000
66-40	Subventions d'équipement aux établissements d'enseignement technique.	100.000	749.000
66-41	Subventions d'équipement aux établissements d'enseignement technique (loi de programme) .....	1.272.000	261.000
66-45	Subventions d'équipement aux établissements d'enseignement technique (plan quinquennal) .....	610.000	220.000
66-50	Subventions d'équipement pour l'éducation physique et les sports .....	661.000	1.689.000
66-60	Subventions d'équipement aux bibliothèques .....	270.000	205.000
66-70	Subventions d'équipement aux salles de spectacles, conservatoires, écoles de musique et écoles d'art .....	200.000	70.000
66-72	Subventions d'équipement aux musées.	30.000	56.000
66-90	Subventions d'équipement social .....	1.300.000	434.000
	Totaux pour la 6 <sup>e</sup> partie .....	42.803.000	43.190.000
	7 <sup>e</sup> partie. — <i>Equipements administratif et divers.</i>		
67-60	Subventions d'équipement aux archives départementales .....	65.000	38.000
67-99	Dépenses des exercices périmés non frappées de déchéance .....	Mémoire.	Mémoire.
	Totaux pour la 7 <sup>e</sup> partie .....	65.000	38.000
	Totaux pour le titre VI .....	42.868.000	43.228.000
	Totaux pour l'état B .....	66.181.000	60.984.000

Etat C. — Tableau, par service et par chapitre, des crédits ouverts sur l'exercice 1954, au titre des dépenses effectuées sur ressources affectées.

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT
		des crédits.
		Milliers de francs.
	<b>Education nationale.</b>	
	TITRE VIII. — DÉPENSES EFFECTUÉES SUR RESSOURCES AFFECTÉES	
	4 <sup>e</sup> partie. — <i>Interventions publiques.</i>	
84-74	Arts et lettres. — Subventions à l'équipement des théâtres privés de Paris .....	30.000
84-72	Arts et lettres. — Dépenses diverses et accidentelles .....	Mémoire.
84-73	Arts et lettres. — Restitution de droits indûment perçus .....	Mémoire.
	Total pour la 4 <sup>e</sup> partie .....	30.000
	Total pour l'état C .....	30.000

Etat D. — Tableau, par service et par chapitre, des autorisations d'engagement accordées par anticipation sur les crédits à ouvrir en 1955.

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT
		des autorisations.
		Milliers de francs.
	<b>Education nationale.</b>	
	5 <sup>e</sup> partie. — <i>Matériel, fonctionnement des services et travaux d'entretien.</i>	
35-81	Monuments historiques. — Entretien, conservation et remise en état .....	750.000
35-82	Bâtiments civils et palais nationaux. — Entretien, aménagement et restauration .....	500.000
35-83	Immeubles diplomatiques et consulaires. — Travaux .....	50.000
35-85	Dépenses de restauration et de conservation du domaine national de Versailles .....	230.000
	Total pour l'état D .....	1.530.000

Vu pour être annexé à la loi n° 54-405 du 10 avril 1954.

Le Président de la République,  
RENÉ COTY.

Par le Président de la République:  
Le président du conseil des ministres,  
JOSEPH LANJEL.

Le ministre des finances et des affaires économiques,  
EDGAR FAURE.